



Maintien et Actualisation des Compétences - Formateur SST

Dernière mise à jour le 15 septembre 2023

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Formation de mise à jour des compétences s'adressant aux Formateurs Sauveteurs Secouristes du Travail afin de concevoir, organiser, animer et évaluer une formation SST.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ❖ Etre capable de démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
- ❖ Etre capable de maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
- ❖ Etre capable de concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse aux formateurs SST désireux de renouveler leur certificat de Formateur Sauveteur Secouriste du Travail et ainsi faire perdurer leur rôle de formateur SST.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

- ❖ Mise à disposition des documents de références INRS :
 - Document de référence SST
 - Manuel du Formateur SST
 - Guide de données techniques
- ❖ Accès à un extranet participant comportant l'ensemble des ressources nécessaires pour réaliser cette formation

Profil du / des Formateur(s)

Formateur de Formateurs en Sauvetage Secourisme du Travail, certifié par l'INRS et à jou de ses compétences.

Réf.	MAC FOSST
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du certificat de Formateur SST

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du formateur SST de l'INRS.

2 épreuves certificatives :

- ❖ épreuve n°1 : En début de formation, chaque stagiaire présente une action de formation SST qu'il aura mis en œuvre dans le cadre de son activité.
- ❖ épreuve n°2 : Lors de cette épreuve, le candidat présente oralement une séquence de formation tirée de son expérience de formateur SST.

Pour cela, le formateur SST aura préparé sur le temps de formation 2 séquences (une par domaine de compétences du SST) qu'il soumettra au formateur de formateurs qui choisira celle que devra présenter le candidat.

À l'issue de la formation, Pulsart Formation délivre au stagiaire :

- ❖ une attestation de présence établie au prorata du temps de présence du stagiaire,
- ❖ un certificat de réalisation mentionnant la nature, les dates et la durée de la formation
- ❖ un nouveau certificat Formateur SST, valable 36 mois, sous réserve d'avoir suivi la totalité de la formation et d'avoir satisfait aux épreuves certificatives.

Cette certification sera enregistrée par l'INRS dans l'outil national de gestion des formations démultipliées (FORPREV).



Satisfaction Clients

96 %



Modalités

- ❖ Formation en présentiel uniquement.
- ❖ La formation de maintien et actualisation des compétences du formateur SST est plus courte que la formation initiale mais consacre une plus grande part du temps de formation à l'enseignement pratique (60%).
- ❖ C'est aussi l'occasion pour les formateurs SST de...



Effectif par session

5 à 10 participants



Durée

3 jours sur 21,00 heure(s)

Programme

LES COMPÉTENCES DU FORMATEUR DE SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL - SST SE DÉCLINENT EN TROIS GRANDS DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Domaine de compétences 1 :

- ❖ Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise ;
- ❖ Justifier la formation SST pour une entreprise
- ❖ Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités

Domaine de compétences 2 :

- ❖ Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST ;
- ❖ S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours
- ❖ Justifier la mise en place d'action de prévention

Domaine de compétences 3 :

- ❖ Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST ;
- ❖ Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST
- ❖ Animer une action de formation
- ❖ Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
- ❖ S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST

Modalités d'évaluation : Les compétences mentionnées ci-dessus seront évaluées de manière certificative. L'évaluateur respectera les modalités définies et utilisera obligatoirement les grilles de certification de l'INRS.

Ces grilles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis.

Épreuve certificative n°1 :

En début de formation, chaque stagiaire présente une action de formation SST qu'il aura mis en œuvre dans le cadre de son activité.

Cette présentation orale de type « tour de table » servira de base de travail au déroulement de la session et permettra au formateur de formateurs d'apporter des compléments et/ou de nouvelles compétences aux formateurs en s'appuyant sur des situations vécues.

À partir de l'action de formation présentée en amont par le candidat, celui-ci, lors de sa restitution orale, complètera, le cas échéant, sa présentation d'éléments manquants.

Épreuve certificative n°2 :

Lors de cette épreuve, le candidat présente oralement une séquence de formation tirée de son expérience de formateur SST.

Pour cela, le formateur SST aura préparé sur le temps de formation 2 séquences (une par domaine de compétences du SST) qu'il soumettra

au formateur de formateurs qui choisira celle que devra présenter le candidat.

La présentation de la séquence doit permettre au formateur de démontrer sa capacité à mobiliser les connaissances et les savoir-faire attendus (compétence visée par la séquence, objectifs pédagogiques définis, méthode pédagogique utilisée et justification, outils pédagogiques, modalités et indicateurs d'évaluation choisis, ...)